

Communiqué de presse

Le CAF confirme son soutien à la conférence régionale Biel / Bienne – Seeland – Jura bernois

Bienne, le 8 février 2012

Réuni en séance plénière à Bienne le 2 février 2012, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a réitéré son soutien au projet de conférence régionale Biel/Bienne – Seeland – Jura bernois. Consulté par le Canton au sujet d'une motion du député Roland Matti, qui propose de créer une conférence régionale du Jura bernois (sans Bienne ni le Seeland), le CAF s'est opposé à cette variante à l'unanimité. Il a confirmé son soutien, déjà exprimé à deux reprises (en 2009 et 2010), à une grande conférence régionale bilingue, avec deux sous-conférences (Bienne – Seeland et Bienne – Jura bernois).

Le CAF estime que le projet, dans son état actuel, donne déjà plusieurs garanties quant à la prise en compte du bilinguisme de la future institution. Un mécanisme de prise de décision spécifique pour le Jura bernois et des subventions complémentaires destinées à financer le fonctionnement bilingue ont ainsi été prévus. Le CAF rappelle aussi que les conférences régionales n'ont un sens que si elles sont organisées autour de centres urbains. Créer une conférence régionale du Jura bernois, sans Bienne, priverait le Jura bernois d'une plateforme institutionnelle pour ses relations intercommunales avec Bienne. Sans oublier que la région est déjà petite et peine parfois à se faire entendre ; la diviser en deux conférences régionales serait contre-productif, par exemple dans le domaine de la politique régionale ou du tourisme. Pour toutes ces raisons, le CAF recommande au Conseil-exécutif de rejeter la motion Matti.

Subventions fédérales au FFFH et aux formations bilingues

Le CAF salue le résultat des travaux effectués par la Chancellerie d'État et les autorités cantonales dans le cadre de la nouvelle Loi fédérale sur les langues, qui prévoit un soutien aux cantons bilingues. Plusieurs projets biennois ont ainsi pu bénéficier d'une subvention fédérale en 2011. Des soutiens ont notamment pu être obtenus pour le Festival du film français d'Helvétie (FFFH), la filière bilingue à l'école obligatoire à Bienne ou encore les maturités gymnasiales bilingues. Le CAF, qui avait recommandé dès février 2011 l'attribution de telles subventions au FFFH et à divers projets bilingues à Bienne, se réjouit de cette issue positive. Il continuera à participer aux travaux de la Chancellerie d'État, en prévision des subventions à répartir en 2012 et les années suivantes.

Droit des tutelles - Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Le CAF a désigné son président, M. Philippe Garbani, pour le représenter dans la procédure de nomination du président ou de la présidente de la future Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Cette autorité reprendra notamment les activités de la Commission des tutelles de la Ville de Bienne, dans le cadre de la nouvelle Loi cantonale sur la protection de l'enfant et de l'adulte. Le CAF a choisi de déléguer Monsieur Garbani, ancien préfet de Bienne, notamment en raison de ses compétences dans le domaine des tutelles. Il

participera à la procédure de nomination lancée par la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques (JCE).

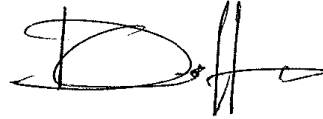
Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président:



Philippe GARBANI

Le secrétaire général:



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 032 365 00 59 ou 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*